

Loueur

Camping Municipal « Sous Roche » ***
 Rue Sous Roche 89200 AVALLON
 Tél. / fax : 03.86.34.10.39
www.campingsousroche.com
campingsousroche@ville-avallon.fr

Locataire

Nom/Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél. : Fax :
 Mail :
 Numéro d'immatriculation véhicule (s) :

Réservation :

Dates du séjour : du/...../...2017... au/...../...2017...
 Dates du séjour : du/...../...2017... au/...../...2017...

Participants au séjour :

Adultes Enfants (moins de 13 ans)
 Liste des participants (*obligatoire*) :

Nom	Prénom	Date de naissance (jj / mm / aaaa)
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____
		__ / __ / ____

LES LOCATIONS - DESCRIPTIF

Hébergement en Chalet :

- **Frêne** : 2 chambres – 6 personnes maximum (surface 30 m² - terrasse 9,7 m²)
 - **Tilleul** ou **Erable** : 2 chambres – 6 personnes maximum (surface 35 m² - terrasse 11,5 m²)
 - **Orme** (personnes à mobilité réduite) : 2 chambres – 6 personnes maximum (surface 35 m² - terrasse 11,5 m²)
- Tous les hébergements sont non fumeurs.

Tarifs de location : Hors taxe de séjour (0,40 € par nuitée et par personne) qui sera réglée à l'arrivée)

Location Chalet 4/6 personnes	Semaine**	Nuitée	Week-end ** forfait 2 nuits	Forfait ** 3 nuits	Forfait ** 4 nuits	Quinzaine **
Basse saison 1 ^{er} janvier au 1er avril 16 sept au 31 décembre	300.00 €	75.00 € *	130.00 €	170.00 €	210.00 €	500.00 €
Mi saison 1er avril au 1er juillet 26 aout au 16 septembre	390.00 €	85.00 € *	150.00 €	200.00 €	260.00 €	680.00 €
Haute saison 1er juillet au 26 aout	520.00 €	90.00 € *	X	X	X	950.00 €

* dernière minute et selon les disponibilités

**** Nota :** pour la réservation d'une quinzaine couvrant deux périodes différentes, le total des deux quinzaines est divisé par deux (ex : réservation du 19 aout au 2 septembre 2017 = 950.00 € + 680.00 € = 1630.00 € : 2 = 815.00 €).

Autres prestations	Tarifs
Barbecue électrique	10.00 € / semaine
Véhicule supplémentaire sur parking	3.10 € / par jour
Nettoyage	50.00 € / location
Caution	250.00 € / location

Equipement des chalets :

Ces résidences locatives sont toutes meublées et totalement équipées avec chauffage électrique. Les draps, linge de maison et de toilette ne sont pas fournis.

- ✓ Chambres avec literie, protège matelas, couverture et oreillers
- ✓ Salon avec TV
- ✓ Cuisine avec réfrigérateur, micro-ondes, plaque de cuisson, kit vaisselle
- ✓ Sanitaires avec douche, lavabo, WC
- ✓ Terrasse avec mobilier de jardin et parasol

Autres équipements :

Des barbecues et lit pliant bébé sont disponibles à la location, et peuvent être demandés à l'arrivée.

Inventaire :

Chaque location fait l'objet d'un inventaire détaillé qui vous sera remis dès votre arrivée. Vous devrez le valider ou faire mention de vos remarques ou réclamations le jour même. Toute réclamation tardive ne sera pas recevable. Un inventaire de départ sera effectué à la fin de votre séjour. La caution ne sera restituée qu'après un état des lieux de l'hébergement.

Nettoyage :

Une caution de 50 € pour le nettoyage du locatif sera demandée à l'arrivée.

Le nettoyage est à la charge du locataire qui restituera son hébergement en état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, le forfait nettoyage de 50 € ne sera pas restitué à l'issue du séjour. Le nettoyage peut être effectué par nos soins, merci de le préciser à l'arrivée.

Caution :

Une caution de 250 € sera demandée à l'arrivée et restituée au départ après contrôle et inventaire des équipements.

En cas de détérioration d'un équipement décrit dans l'inventaire, le locataire s'acquittera de la facture qui lui sera présentée au départ en échange de la caution versée.

Pour tout dommage causé au mobilier autre que celui compris dans l'inventaire, le loueur fera réparer ou remplacer le matériel détérioré par son fournisseur et la facture sera adressée au locataire qui s'engage à la régler. La caution ne sera restituée qu'à réception de ce règlement.

Assurance :

Le locataire est responsable des dégâts commis et pour cela devra prévoir une, extension villégiature sur son contrat d'habitation principale.

Animaux :

Les animaux ne sont pas admis dans les résidences.

VOTRE SEJOUR

Heures d'arrivées / départs :

- ✓ Semaine : du samedi 14 h au samedi suivant avant 12 h
- ✓ Week-end : du vendredi 14 h au dimanche avant 12 h
- ✓ Forfait 2, 3 ou 4 nuitées : arrivée 14 h départ avant 12 h
- ✓ Nuitée : à partir de 14 h jusqu'au lendemain avant 12 h

Nota : les frais de réservation, d'eau et d'électricité sont inclus dans le montant de la location

Confirmation de réservation :

Pour confirmer votre réservation, nous vous prions de bien vouloir nous retourner, **sous 8 jours après réception :**

- un exemplaire du présent contrat signé pour accord
- un chèque de :€ à l'ordre du Trésor Public, correspondant à 30 % du montant de votre séjour

Annulation :

Dans le cas d'une annulation, aucun frais ne sera retenu :

- Si la résiliation est faite plus d'un mois avant la date prévue d'arrivée
- En cas de motif grave avec envoi d'un justificatif (maladie grave, accident grave des participants ou décès d'un participant ou ascendant, descendant...)

Dans tous les autres cas, l'acompte de 30 % restera acquis.

Règlement de la location :

Le solde de la location sera versé à l'arrivée, ainsi que la taxe de séjour applicable sur la commune, la caution, le forfait nettoyage et autres prestations sollicitées.

Date :/...../...2017...

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)